

CLINIQUES PSYCHANALYTIQUES ACTUELLES  
FORMATION CONTINUÉE EN PSYCHOLOGIE CINIQUE

**Psychimède**

Liège

~

**Institut de Psychodynamique du Travail**

Paris



*Prometheus, Rubens, Peter Paul.*  
Copyright © Museo Nacional del Prado

Introduction à la **psychopathologie**  
et à la **psychodynamique du travail**

Liège, 2020 – 2021

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Les décompensations psychopathologiques au travail et l'accroissement d'entités cliniques inconnues il y a encore quelques années préoccupent bon nombre de cliniciens intervenant dans le champ de la psychiatrie, et plus largement dans le champ médico-psycho-social. Outre les considérations strictement psychopathologiques, ce sont aussi les rapports « ordinaires » entretenus entre travail, société et santé psychique qui seront examinés dans le décours de cette formation. Celle-ci repose sur une thèse forte : Le travail est central dans notre vie.

Le praticien est fréquemment convoqué pour distinguer ce qui revient aux contraintes de l'organisation du travail et ce qui relève de la personnalité du sujet dans le déclenchement d'une maladie. Comment distinguer ce qui revient aux contraintes de l'organisation du travail et des facteurs sociétaux, de ce qui ressortit aux caractéristiques propres de la personnalité ? Pour l'acuité clinique, il est nécessaire de se doter d'une théorie de la « normalité », et de comprendre les particularités de la souffrance et du plaisir au travail, en amont de la décompensation psychopathologique. (J1)

Les travaux de la psychopathologie du travail permettent de comprendre comment l'approche clinique du travail s'appuie sur l'héritage français de la psychiatrie et de la psychopathologie. Le renouvellement de l'investigation des rapports entre santé mentale et travail a ensuite bénéficié de l'apport décisif des recherches en ergonomie, puis de la découverte déterminante des stratégies collectives et individuelles de défense. L'examen de ces stratégies défensives et de leur rationalité est un maillon indispensable pour saisir les ressorts de la construction et de la détérioration de la santé mentale au travail (J2)

La présentation et la description de certaines entités cliniques contemporaines permet de mettre à l'épreuve la thèse de la centralité du travail et d'interroger le rôle des formes contemporaines d'organisation du travail dans le déclenchement des troubles psychiques et somatiques. La place accordée au travail dans l'analyse étiologique de ces pathologies, qui diffère en fonction de l'approche retenue par le praticien, conditionnera les modalités d'intervention, tant dans le registre thérapeutique que dans celui de l'action. (J3) En effet, la radicalisation de la violence, l'explosion des différentes formes d'épuisement professionnel ou encore l'accroissement des suicides au travail remontent des problèmes qui ne préoccupent pas uniquement les professionnels de la santé.

Les questions de droit social sont cruciales en matière de santé des personnes avec ou sans emploi. C'est ainsi qu'une journée (J4) sera consacrée (1) au droit du travail et spécifiquement au bien-être au travail, ainsi (2) qu'au droit de la sécurité sociale, et plus particulièrement aux politiques de réinsertion professionnelle ou d'activation.

Aujourd'hui, il est indispensable de comprendre comment les organisations du travail sollicitent et mobilisent certains enjeux psychiques. Être au fait des pratiques « managériales », de l'évaluation individualisée des performances, du benchmarking, du *lean management*, de la *gamification*, ... et de ce que ces dispositifs provoquent revêt une importance capitale, car les patients en parlent peu, précisément parce qu'ils ne sont pas en mesure de penser les effets qu'ils ont sur eux. Il s'agira donc d'outiller l'écoute afin de saisir de quelles façons le patient se retrouve partie prenante des formes extrêmement contraignantes de domination dans l'organisation du travail (J5)

Dans le décours de cette formation se dégageront plusieurs questions théoriques et pratiques que les acquis de la psychodynamique du travail posent aujourd'hui en retour à la psychopathologie et à la psychanalyse, dont elle est l'héritière. Plus largement, s'engagera une discussion sur les modalités d'intervention et de prise en charge dans le domaine de la santé au travail.

A l'issue de la formation, les participants 1/ connaîtront les principaux concepts associés à la psychopathologie du travail ; 2/ comprendront les ressorts du processus de construction et de détérioration de la santé mentale, au travail, et en l'absence de travail 3/ identifieront les principales manifestations pathologiques liées à l'évolution de la souffrance psychologique au travail 4/ Disposeront des repères indispensables en matière de droit de la santé au travail.

L'objectif principal consiste à étudier les bases scientifiques de l'analyse des conduites humaines individuelles et collectives face aux contraintes de travail.

# PROGRAMME

**20 novembre 2020 : *Les enjeux psychiques du travail : Travail, Souffrance et Plaisir***  
**Dr Christophe DEMAEGDT, psychologue**

- Que doit-on entendre par "travail"?
- L'intelligence au travail
- Le lien entre intelligence et plaisir au travail
- Les enjeux psychiques du travail
- Utilisations, sens et enjeux de la notion de souffrance au travail

**11 décembre 2020 : *Se défendre contre la souffrance.***  
***Les stratégies collectives et individuelles contre la souffrance***  
**Dr Antoine DUARTE, psychologue**

- Les stratégies collectives de défense
- Les stratégies individuelles de défense
- Influence des stratégies de défense sur la conduite et la pensée
- Les stratégies de défense et les conflits interpersonnels
- Les stratégies de défense et les "problèmes de communication"
- Ambiguïté des stratégies défensives

**15 janvier 2021 : *Les grandes entités cliniques en psychopathologie du travail***  
**Dr Isabelle GERNET, psychologue**

- Dynamique de la reconnaissance et déficit de reconnaissance
- Les troubles psychiques liés au travail
- Pathologie de surcharge
- Pathologie de la solitude
- La prise en charge individuelle de la souffrance au travail
- La radicalisation des défenses et la production de la violence

**5 février 2021 : *Questions choisies en droit social de la santé***  
**Dr Vanessa DE GREEF, juriste**

- Quelle est l'importance et le degré de développement du droit de la santé en Belgique ? Quels sont les acteurs et les services de protection et de prévention des risques psychosociaux (RPS) au travail ?
- Quels sont les effets des politiques d'activation, y compris sur la santé des patients ? Quels sont les droits des patients en tant qu'assurés sociaux ? Quelles informations partager avec les autres professionnels au sujet du patient ? Comment accompagner un assuré social qui souhaite retravailler ? Comment veiller à ce que l'emploi recherché ou trouvé soit épanouissant ou du moins non nocif à sa santé ? Les exposés seront accompagnés de témoignages et d'échanges.

**19 mars 2021 : *Les nouvelles formes d'organisation du travail***  
**Dr Duarte ROLO, psychologue**

- Le New Public Management
- Critique de l'évaluation individualisée des performances
- La qualité totale
- Les RPS, QVT,...
- Gamification et fabrique de la soumission
- Violence et consentement : De la servitude volontaire à la banalisation du mal
- Comment repenser l'évaluation du travail vivant ?

## FORMATEURS

- **Dr Vanessa DE GREEF**, juriste, Chargée de recherches FNRS et Maître d'enseignement à l'Université Libre de Bruxelles
- **Dr Christophe DEMAEGDT**, psychologue clinicien, chercheur associé au Laboratoire de Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychanalyse à l'Université Paris-Descartes
- **Dr Antoine DUARTE**, psychologue clinicien, Maître de conférence à l'Université Toulouse Jean Jaurès, responsable de l'Institut de Psychodynamique du Travail
- **Dr Isabelle GERNET**, psychologue clinicienne, Maître de conférence à l'Université Paris-Descartes
- **Dr Duarte ROLO**, psychologue clinicien, Maître de conférence à l'Université Paris-Descartes

## MODALITES D'INSCRIPTIONS

Envoyer par courriel le bulletin d'inscription complété (*cf.* site internet) ainsi que la preuve du paiement de la somme de 590 € sur le compte BE24 7765 9967 7238. La date limite d'inscription est fixée au 15 octobre 2020 sous réserve de places disponibles. Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de cette date. Un étalement du paiement est envisageable selon certaines conditions et doit être convenu au préalable avec le centre de formation. Pausas café et repas chaud à midi sont compris dans le prix.

Une accréditation est demandée pour les médecins  
La formation est agréé en matière de chèques congés-formation.

## INFORMATIONS UTILES

**DATES :** - 2020 : 20 novembre, 11 décembre  
- 2021 : 15 janvier, 5 février, 19 mars

**HORAIRE :** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

**ADRESSE DU JOUR :** Espace Belvaux – Province de Liège, rue Belvaux, 189 à 4030 Grivegnée

## CONTACTS

Organisation : Dr F. Widart, psychologue,  
président de Psychlimède

Tel. : 0494/16.25.79

Web : [www.psyclimede.be](http://www.psyclimede.be)

@ : [psyclimede@gmail.com](mailto:psyclimede@gmail.com)

avec le soutien de la



**Psychlimède**

~  
*Centre de formation à la  
Psychologie clinique et médicale*

[www.psyclimede.be](http://www.psyclimede.be)

**Institut de  
Psychodynamique du  
Travail**

[www.ipdt.fr](http://www.ipdt.fr)